

ENTRE DONNER, RECEVOIR ET RENDRE : LES DYNAMIQUES RELATIONNELLES ET ÉTHIQUES EN RECHERCHE AUPRÈS DES RÉFUGIÉS

ETHICAL AND RELATIONAL ISSUES IN RESEARCH WITH REFUGEES: DONATIONS AND DEBTS

Gabrielle Bélanger-Dumontier, Mélanie Vachon et Prudence
Caldairou-Bessette

Volume 38, numéro 3, 2017

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS : COMPLEXITÉ, RÉSILIENCE ET
CRÉATIVITÉ
REFUGEE HOME: COMPLEXITY, RESILIENCE AND CREATIVITY

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041841ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041841ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue québécoise de psychologie

ISSN

2560-6530 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bélanger-Dumontier, G., Vachon, M. & Caldairou-Bessette, P. (2017). ENTRE
DONNER, RECEVOIR ET RENDRE : LES DYNAMIQUES RELATIONNELLES ET
ÉTHIQUES EN RECHERCHE AUPRÈS DES RÉFUGIÉS. *Revue québécoise de
psychologie*, 38(3), 125–149. <https://doi.org/10.7202/1041841ar>

Résumé de l'article

L'objectif de cet article est de nourrir la réflexion autour de l'éthique relationnelle en recherche auprès des réfugiés. La discussion s'étaye sur l'analyse du discours de réfugiés rencontrés dans le cadre d'une étude plus vaste sur l'expérience vécue de réfugiés québécois, dans une perspective phénoménologique. Dans le contexte de cette étude, les participants ont notamment été questionnés sur leur expérience de recherche. L'interprétation suggérée est croisée à l'analyse intersubjective des dynamiques à l'oeuvre dans les rencontres. L'analyse fait ressortir les dynamiques d'échange et la valeur de l'autoprotection au sein des entretiens. L'interprétation est articulée à la lumière des notions de réciprocité, de réflexivité et d'équité.

**ENTRE DONNER, RECEVOIR ET RENDRE : LES DYNAMIQUES
RELATIONNELLES ET ÉTHIQUES EN RECHERCHE AUPRÈS DES
RÉFUGIÉS**

**ETHICAL AND RELATIONAL ISSUES IN RESEARCH WITH REFUGEES: DONATIONS
AND DEBTS**

Gabrielle Bélanger-Dumontier¹
Université du Québec à Montréal

Mélanie Vachon
Université du Québec à Montréal

Prudence Caldairou-Bessette
*Institut de recherche du Centre
universitaire de santé McGill*

Chaque année, des millions d'individus fuient leur pays en raison de la persécution, de la violence organisée ou de violations des droits humains. Avec la crise des migrants syriens, ces déplacements ont connu une hausse vertigineuse pour ainsi dépasser des niveaux jamais atteints depuis la Seconde Guerre mondiale (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR], 2016). Le conflit syrien a entraîné une importante augmentation de la migration forcée dans les pays européens, mais également dans d'autres nations dites « développées » telles que le Canada. La question de l'intégration des réfugiés² est donc devenue une préoccupation à l'échelle planétaire et suscite des questionnements fondamentaux dans les pays hôtes. Afin d'assurer l'accueil et l'insertion adéquate des nouveaux arrivants au parcours marqué d'incertitude et de pertes, les milieux de l'intervention communautaire, de la clinique, mais aussi de la recherche tâchent de se mobiliser.

Les individus en situation de migration forcée ont souvent fui leur pays d'origine en raison de la violence organisée qui y sévissait. Tel que l'évoque Rousseau (2000), la violence collective vise la destruction de l'univers symbolique et du tissu social par diverses dynamiques. Que ce soit pour des motifs politiques, culturels, religieux, sociaux ou autres, la violence organisée dont les réfugiés ont été les cibles anéantit les liens entre l'individu et la culture qui l'encadre ainsi qu'avec les institutions qui le supportent (Mekki-Berrada, Rousseau et Bertot, 2001). D'ailleurs, ce sont souvent l'indignation, la quête de justice et la méfiance comme stratégies de survie qui permettent aux réfugiés d'échapper aux

-
1. Adresse de correspondance : Département de psychologie, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888 succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3P8. Téléphone : 514-560-3541. Courriel : belanger_dumontier.gabrielle@courrier.uqam.ca
 2. Pour alléger le texte, nous utilisons le terme « réfugié » plutôt que « personnes réfugiées ». Toutefois, le mot « personne » est sous-entendu. En outre, nous employons le mot « réfugié » pour référer aux personnes en situation de migration forcée, y compris les demandeurs d'asile.

situations d'abus et de trouver l'asile (Mekki-Berrada *et al.*, 2001; Rousseau, 2000).

Arrivés en terre d'accueil, les migrants se retrouvent néanmoins dans un espace extraterritorial où ils ne bénéficient plus de la protection habituelle de leur famille ou de leur communauté (Rousseau et Kirmayer, 2010). Ils se retrouvent de nouveau dans une situation de précarité sur le plan de leurs droits ainsi que dans un rapport potentiellement conflictuel avec les autorités institutionnelles. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte récent de la criminalisation de la migration et des lois antiterroristes (Cleveland, 2016) et de la détention liée à la migration. Les individus en situation de migration forcée font également face à une spirale de pertes, lesquelles incluent la perte des repères culturels, du statut social et parfois d'être chers décédés ou restés au pays d'origine (Fazel, Reed, Panter-Brick et Stein, 2012). En outre, leur parcours migratoire a souvent été marqué d'expériences délétères auprès des autorités auxquelles ils ont dû maintes fois raconter leur histoire pour justifier leur recherche d'asile. Certains nouveaux arrivants peuvent aussi avoir été détenus ou victimes de rapports de pouvoir inéquitables en raison de leur statut migratoire précaire (Cleveland, 2016). C'est donc à la lumière de ce vécu complexe, sur toile de fond de violence et d'injustice, que les rapports relationnels dynamiques qui lient les nouveaux arrivants aux individus et aux institutions des pays d'accueil doivent être compris.

Depuis plus d'une décennie, l'Équipe de recherche et d'intervention transculturelles (ERIT), à laquelle nous appartenons, travaille auprès de réfugiés de la région de Montréal. En effet, cette équipe œuvre au développement, à l'implantation et à l'évaluation de divers programmes de recherche et d'intervention visant le mieux-être de cette population. En tant que chercheurs et cliniciens affiliés à une institution gouvernementale (santé, éducation), nous représentons une forme d'autorité aux yeux des populations migrantes. Toutefois, notre rôle implique également et paradoxalement de dénoncer les possibles abus de ces mêmes autorités institutionnelles. On pense entre autres aux situations de détention ayant des effets délétères sur la santé et l'adaptation des nouveaux arrivants (Cleveland et Rousseau, 2012). Notre position délicate implique donc d'importants défis et questionnements éthiques, précisément dans le contexte où nous entrons en relation avec des individus dont l'histoire de vie peut être marquée de violation des droits et libertés par des autorités institutionnelles. Si de tels questionnements éthiques se posent dans le cadre de l'intervention auprès des réfugiés, ils sont d'autant plus saillants dans le contexte de projets de recherche pour lesquels les participants ne tirent aucun bénéfice concret (Cleveland, 2016).

La réalisation de projets de recherche auprès de réfugiés soulève donc des questionnements éthiques importants tant sur le plan concret que relationnel. De fait, les complexités éthiques et les risques potentiels de cette recherche sont amplement discutés dans la littérature (Dyregrov, Dyregrov et Raundalen 2000; Opsal *et al.*, 2016; Zion, Briskman et Loff, 2010a, 2010b). D'ailleurs, l'existence même de recherches réalisées auprès de réfugiés est parfois remise en question. Selon cette vision des choses, compte tenu de la vulnérabilité dans laquelle se trouvent les réfugiés, participer à un projet de recherche représenterait à la fois des risques et un fardeau qui ne peuvent être justifiés par les potentiels bienfaits liés à l'avancement des connaissances. Parmi les risques estimés, on souligne entre autres le danger de réactivation de la détresse pour des individus au passé potentiellement traumatique. De plus, certains auteurs mettent en doute la capacité d'émettre un consentement réellement libre des personnes en situation précaire sur le plan des droits et libertés, comme dans le cas des demandeurs d'asile détenus (Zion *et al.*, 2010a, 2010b). Finalement, Macklin (2003) remarque que la recherche auprès de populations vulnérables peut entraîner une forme d'instrumentalisation ou d'exploitation des sujets de recherche, étant donnée la disparité de pouvoirs entre chercheurs et participants.

Pourtant, la recherche auprès de réfugiés peut permettre de mieux comprendre leur expérience afin d'adapter les soins leur étant dédiés (Cleveland, 2016). Ces recherches peuvent également décrire, voire dénoncer certaines conditions de vie ainsi que jouer un rôle important dans la documentation des impacts potentiels de nos politiques migratoires sur la santé des nouveaux arrivants (Rousseau et Kirmayer, 2010). Plusieurs chercheurs tentent d'ailleurs de mettre en lumière la nécessité de la recherche auprès des réfugiés, tout en adoptant une posture réflexive quant aux risques potentiels (Rousseau et Kirmayer, 2010). Ces écrits soulèvent l'importance de ne pas statuer de la vulnérabilité d'individus sous prétexte de leur appartenance à un groupe dit vulnérable (Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche, 2016). De plus, le fait d'exclure d'emblée les réfugiés de nos recherches se veut également une forme d'exclusion ayant pour conséquence de les priver de leur droit de parole et de leur droit fondamental à l'autodétermination (Rousseau et Kirmayer, 2010). La valeur et la nécessité de la recherche auprès des réfugiés sont donc soutenues, dans la mesure où ces recherches s'accompagnent de la vigilance éthique qu'elles commandent.

L'impératif de se doter de balises supplémentaires pour penser l'éthique de la recherche auprès des réfugiés a donné lieu à l'élaboration de directives spécifiques en matière d'éthique (Cleveland, 2016). Ces directives incluent des guides permettant d'adapter adéquatement les principes éthiques généraux relatifs à toute recherche auprès de sujets

humains aux populations réfugiées. Les directives comprennent à la fois des recommandations concrètes dédiées aux chercheurs ainsi que des réflexions quant aux enjeux éthiques qui se jouent dans la relation entre le chercheur et les participants, compte tenu des inévitables disparités de pouvoir qu'impliquent ces interactions.

Cependant, les questionnements éthiques suscités par les interactions entre le chercheur et les participants réfugiés ne sont que très rarement évoqués dans la littérature. La plupart des écrits sur le sujet traitent soit des aspects controversés de la recherche ou encore des défis sur le plan de l'éthique procédurale (Vervliet, Rousseau, Broekaert et Derluyn, 2015). Peu d'écrits abordent les dynamiques relationnelles de la recherche auprès des réfugiés et, lorsque celles-ci sont abordées, elles sont essentiellement explorées de la perspective des chercheurs (p. ex. : Caldairou-Bessette, Vachon, Bélanger-Dumontier et Rousseau, 2017; Mekki-Berrada *et al.*, 2001). À notre connaissance, aucun écrit n'aborde les enjeux éthiques relationnels à partir du récit des participants sur leur expérience de recherche. Néanmoins, effectuer un retour avec les participants sur leur vécu en recherche peut être une manière sensible de mieux comprendre ce qui s'y joue. Cela représente également une manière pertinente d'incarner une posture réflexive, laquelle contribue en soi à la valeur éthique de la démarche.

Dans cet article, nous nous basons sur les critères de rigueur suggérés par Tracy (2010) pour juger de la valeur éthique de notre démarche. Cette auteure a suggéré une série de critères de qualité pour encadrer la recherche qualitative, lesquels traitent notamment de l'éthique. Tracy relève quatre domaines d'intérêt en éthique de la recherche qualitative, soit l'éthique relationnelle, les aspects procéduraux et situationnels ainsi que la façon de terminer un projet de recherche. Dans le présent article, nous nous pencherons plus attentivement sur la composante relationnelle de l'éthique. Celle-ci peut être définie en tant que posture réflexive par laquelle les chercheurs prennent conscience d'eux-mêmes et de leur impact sur les autres (Tracy, 2010). Les questions d'éthique relationnelle incluraient également les enjeux de réciprocité (Tracy, 2010).

À notre connaissance, seule l'étude de Dyregrov et ses collaborateurs (2000) témoigne de l'expérience de recherche de participants réfugiés à partir de leur parole propre. En questionnant directement une portion de leur échantillon sur leur expérience de l'entrevue de recherche, Dyregrov et ses collaborateurs (2000) rapportent que la majorité des participants auraient évalué leur expérience de recherche comme étant positive. Ils auraient notamment bénéficié de l'espace de parole leur étant offert afin de s'exprimer librement. Les participants révèlent que les émotions négatives

ressenties en entrevue auraient été transitoires et que leur expression aurait même pu entraîner une forme de soulagement. Finalement, le sentiment de contribuer à l'avancement des connaissances aurait également nourri leur expérience de recherche positive. Ces récits permettent d'entrevoir en quoi le fait de participer à un entretien de recherche ne représenterait pas d'emblée un fardeau démesuré du fait d'être réfugié. Au contraire, ces résultats nous invitent à considérer que l'espace de recherche peut être investi de manière positive par les participants. À cet effet, Mekki-Berrada et ses collaborateurs (2001) suggèrent que l'espace de recherche peut devenir un nouveau lieu dans l'univers du participant réfugié ainsi qu'une manière nouvelle et différente de se lier à la société d'accueil.

Néanmoins, davantage d'écrits sont nécessaires pour documenter et explorer en profondeur l'expérience de recherche des réfugiés, telle qu'ils la vivent, et ce, afin de bonifier la valeur éthique de nos démarches. De plus, si l'acceptabilité de la recherche auprès de réfugiés fait tranquillement son chemin dans les écrits savants et spécialisés, de nombreuses réticences sont toujours présentes au sein des comités institutionnels d'éthique et des organisations partenaires qui permettent le recrutement des participants (p. ex., travailleurs de la santé et organismes communautaires). En ce sens, la diffusion d'études sur le sujet est susceptible de contribuer à une réflexion plus nuancée en matière d'éthique de la recherche auprès des réfugiés. Finalement, l'amélioration des pratiques éthiques en recherche passe nécessairement par le dialogue et le partage entre chercheurs (Caldairou-Bessette *et al.*, 2017). C'est précisément à ce dialogue que nous souhaitons prendre part dans cette communication.

OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Par cet article, qui se rattache à un sous-objectif d'une recherche visant à mieux comprendre l'expérience vécue de réfugiés au Québec, nous souhaitons contribuer aux réflexions actuelles en matière d'éthique de la recherche auprès de réfugiés. Bien au fait du caractère polémique et sensible d'une telle recherche, nous nous sommes employées à explorer les manières dont les participants expérimentaient et investissaient l'espace de recherche. Nous nous sommes également questionnées sur les dynamiques relationnelles pouvant se jouer dans cet espace. Tel qu'évoqué plus tôt, en raison du parcours particulier des réfugiés, la dynamique relationnelle qui les lie aux institutions des pays d'accueil est complexe et souvent paradoxale. De plus, en tant que chercheuses, les rapports qui nous lient aux réfugiés qui acceptent de participer à nos recherches doivent être compris à la lumière de notre position institutionnelle parfois ambiguë.

À l'instar de Dyregrov et ses collaborateurs (2000), nous souhaitons recueillir la parole des participants sur leur expérience de recherche. Toutefois, nous cherchions également à comprendre cette parole en écho aux différentes dynamiques relationnelles susceptibles de s'actualiser dans l'espace de recherche. L'originalité de notre démarche se situe donc dans l'espace créé pour réfléchir aux enjeux éthiques relationnels présents dans la rencontre chercheur-participant, lesquels sont peu abordés dans les écrits. Pour ce faire, tant la parole des réfugiés rencontrés que notre propre vécu en tant que chercheuses en relation avec ces participants ont nourri notre compréhension. Dans la section qui suit, nous précisons les cadres épistémologique, théorique et conceptuel qui ancrent et nourrissent notre réflexion. Par la suite, nous décrivons notre démarche méthodologique, avant de faire place à la présentation de notre analyse.

CADRES ÉPISTÉMOLOGIQUE, THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Par une démarche de recherche qualitative, nous cherchions à développer une compréhension nuancée des significations possibles de l'expérience de recherche de réfugiés, et ce, à partir à la fois de leur parole et des enjeux relationnels dont nous avons fait l'expérience à leur contact. Ainsi, nous souhaitons mieux comprendre la signification d'un phénomène, et non le décrire ou l'expliquer objectivement. En conséquence, notre démarche se situe dans un paradigme constructiviste, lequel stipule une compréhension de la réalité partagée entre chercheur et participant au sein de l'espace de recherche. Un tel paradigme constructiviste considère l'existence de différentes façons de voir la réalité tout aussi valides les unes que les autres puisque subjectives et dépendantes du contexte dans lequel elles prennent racine (Guba et Lincoln, 1994; Ponterotto, 2005). Ces réalités subjectives sont entendues comme inséparables des individus qui les vivent. En conséquence, le constructivisme adopte une épistémologie transactionnelle et intersubjective (Guba et Lincoln, 1994), laquelle se veut cohérente avec nos objectifs de recherche. L'intersubjectivité est ici au cœur du processus de recherche. Ainsi, la subjectivité du chercheur constitue une riche source d'informations qui doivent être considérées avec réflexivité (Guba et Lincoln, 1994; Ponterotto, 2005). Par ailleurs, notre reconnaissance de l'intrication complexe entre les multiples réalités et leur contexte se traduit aussi par certains choix théoriques. Notamment, nous considérons que la compréhension de la réalité des réfugiés ne peut être réduite à sa dimension individuelle.

De fait, la violence collective et ses impacts complexes sur le plan sociopsychique ne peuvent être compris uniquement sous le prisme de la psychopathologie ou même de la résilience individuelle. Nous adhérons davantage aux propositions théoriques de Kleinman et Kleinman (1997), qui proposent de penser les conséquences de la violence organisée sous

l'angle de la souffrance sociale. Cette conception met de l'avant l'interaction étroite et complexe entre le vécu personnel et social, entre les dimensions individuelles et collectives, entre le pathologique et le politique (Rousseau, 2000). Dans cet ordre d'idées, le rétablissement d'individus victimes de violence organisée doit inévitablement passer par la reconstruction du lien social.

D'ailleurs, notre réflexion s'est aussi inspirée de la pensée du psychiatre Jean-Claude Métraux. Dans son ouvrage *La migration comme métaphore*, Métraux (2011) puise dans les diverses théories anthropologiques du don pour décrire les liens qui se tissent entre professionnels et patients migrants. Métraux réfère aux écrits de Marcel Mauss (*Essai sur le don*, 1923-1924) et de Maurice Godelier (*L'énigme du don*, 1996) pour comprendre la parole intime du migrant comme étant sacrée et précieuse. En ce sens, une telle parole serait l'objet d'un don puisqu'elle obligerait le migrant à puiser à même sa vulnérabilité et son vécu pour se relier. Cette parole exigerait donc, selon les théories anthropologiques, un contre-don de la part du professionnel qui l'accueille.

Métraux réfléchit la forme de ce contre-don sous l'angle de la reconnaissance et de la résonance. Dans le contexte d'échange de paroles, la reconnaissance mutuelle émergerait de la construction partagée d'un sens autour du vécu (Michaud Labonté, 2012). Cette rencontre authentique impliquerait d'abord de reconnaître l'altérité en l'autre, mais aussi les dimensions universelles de l'expérience qui les unissent (p. ex. finitude, souffrance, solitude existentielle, etc.) (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Sur le plan de la résonance, la reconnaissance d'une précarité partagée serait donc susceptible d'instaurer une réelle réciprocité (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Dans cette optique, la reconnaissance demande également de reconnaître sa propre responsabilité envers autrui. Si la souffrance représente toujours une forme de demande, la dignité implique d'accueillir avec sollicitude les témoignages de souffrance (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Cette responsabilité demande aussi de reconnaître ses propres limites et paradoxes.

Bien que Métraux (2011) inscrive sa réflexion essentiellement dans le contexte thérapeutique, sa pensée mérite d'être élargie au contexte de la recherche qualitative (de Coulon, 2012), où le don (du participant) et le contre-don (du chercheur) s'avèrent encore plus manifestes. La dynamique du don et de la dette est en effet susceptible de s'actualiser dans l'espace de recherche, tel que l'évoquent d'autres recherches qualitatives auprès de populations migrantes (Bourgeois-Guérin, 2012). Dans de telles recherches, les paroles précieuses que les participants offrent peuvent être comprises comme une forme de don, lequel entraîne

impérativement une forme de dette ou de contre-don. C'est à même cette obligation de recevoir et de rendre que se situe l'éthique relationnelle de démarches qualitatives telles que la nôtre. Cette dynamique relationnelle a d'ailleurs nourri notre intérêt à mieux comprendre l'expérience de recherche des participants, autant que les manières éthiques de nous relier à eux. Dans la prochaine section, nous proposons de décrire davantage la démarche de recherche que nous avons employée pour explorer nos questions de recherche et développer nos réflexions.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Une approche qualitative et phénoménologique

Ancrée dans un paradigme constructiviste, notre démarche qualitative s'inscrit plus spécifiquement dans le courant de la phénoménologie interprétative (*Interpretative Phenomenological Analysis* [IPA]) de Smith et Osborn (2003). Notre approche est d'abord phénoménologique en ce sens où elle interroge le vécu des participants, tel qu'ils en font l'expérience. Toutefois, en plus d'intégrer les principes de la phénoménologie, l'IPA fait davantage place à la portée interprétative de l'analyse des phénomènes (Eatough et Smith, 2012). Plus précisément, l'IPA suggère une interprétation en deux temps. Par cette « double herméneutique » (Smith et Osborn, 2003), on cherche à comprendre les significations de l'expérience des participants, autant que les manières dont ils construisent ces significations. À un premier niveau, le chercheur procède à une description riche du phénomène à l'étude, tel que révélé par le récit des sujets. Ensuite, le second niveau va au-delà du contenu descriptif et manifeste et présente une lecture plus conceptuelle et interprétative du phénomène. Celle-ci prend en considération autant le bagage théorique du chercheur que les intuitions analytiques qui émergent de son contact avec les participants. Pour la recherche dont il est ici question, cette étape interprétative a été nourrie par notre expérience subjective au contact des participants ainsi que par les écrits sur la souffrance sociale, l'éthique relationnelle et les théories anthropologiques du don.

Participants

La phénoménologie interprétative privilégie une analyse en profondeur du récit des participants, et ce, à partir d'un échantillon plutôt homogène et restreint. Notre échantillon final comprend 14 participants adultes vivant ou ayant vécu le processus de demande d'asile³. Les caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon sont présentées au Tableau 1.

3. Certains de nos participants étaient toujours en processus de régularisation de leur statut au moment de l'entretien. D'autres avaient déjà obtenu le statut de réfugié après l'achèvement du processus de demande d'asile.

Tableau 1
Caractéristiques des participants

Caractéristique sociodémographique	Moyenne	Étendue
Durée de résidence au Canada	3,5 ans	4 mois à 16 ans
Genre	Nombre de participants	
Femme	<i>n</i> = 8	
Homme	<i>n</i> = 6	
Statut migratoire	Nombre de participants	
Demandeur d'asile	<i>n</i> = 4	
Réfugié	<i>n</i> = 5	
Résident permanent	<i>n</i> = 3	
Citoyen	<i>n</i> = 2	
Provenance	Nombre de participants	
Afrique	<i>n</i> = 6	
Asie	<i>n</i> = 2	
Amérique	<i>n</i> = 6	
Statut d'emploi	Nombre de participants	
Prestataire de l'aide sociale	<i>n</i> = 7	
Travailleur salarié	<i>n</i> = 7	
Mode de recrutement	Nombre de participants	
Organismes communautaires	<i>n</i> = 6	
Appel au réseau	<i>n</i> = 6	
Effet boule de neige	<i>n</i> = 2	

À la suite de l'approbation éthique du projet, les participants ont été recrutés par l'entremise d'organisations communautaires, de nos réseaux socioprofessionnels ainsi que par une stratégie « boule de neige ». Il importe également de souligner que le recrutement s'est avéré un processus de longue haleine puisque nous nous sommes heurtées au refus de différentes organisations de collaborer au projet. Celles-ci ont essentiellement évoqué la lourdeur du fardeau que représentait notre demande pour des individus vivant dans des conditions de vie précaires sur le plan des droits et libertés. Notre expérience du recrutement, en ce qu'elle a cristallisé au niveau de notre contre-transfert de recherche, a donc nécessairement contribué aux réflexions du présent article et sera davantage exposée lors de l'élaboration de nos présupposés.

Procédures de recherche et données recueillies

La cueillette des données s'est effectuée par le biais d'entrevues semi-structurées (Smith et Osborn, 2003), dans le lieu choisi par le participant (centre de recherche, domicile, etc.). Tous les entretiens ont été réalisés par l'auteure principale. Les participants avaient également le choix de participer à une ou deux entrevues, en fonction de leur disponibilité et de la densité de leur récit. La plupart des entrevues ont été menées en français ou en anglais, quand les participants avaient un niveau fonctionnel de l'une

ou l'autre de ces langues. Trois participants ont été rencontrés avec un interprète. La durée moyenne des entretiens a été d'environ une heure trente minutes. Lorsque le participant y consentait, les entrevues étaient enregistrées et retranscrites intégralement sous forme de verbatim. À deux reprises, les participants ont préféré que l'entretien ne soit pas enregistré. Dans ces cas, des notes ont été prises par l'intervieweuse, avec la permission des participants.

Puisque notre démarche s'inscrivait dans un projet plus large, l'objectif premier de l'entrevue était d'explorer l'expérience vécue de nos participants, en tant que réfugiés au Québec. Toutefois, par souci éthique, une portion importante des entretiens avait aussi pour objectif d'explorer l'expérience des sujets quant au fait de participer à l'entretien. Cela permettait de nous ajuster à leur expérience et de maximiser leur confort en entrevue. Nos relances sur le processus ont donc amené les participants à parler de la manière dont ils expérimentaient l'entrevue et de la signification qu'ils y attribuaient. En outre, au moment de boucler les entretiens, nous nous assurons de faire un bilan avec les participants. Cela nous permettait de recueillir leurs impressions générales sur le processus de recherche, mais aussi d'évaluer les potentiels besoins de référence ou d'aide thérapeutique à la suite de la recherche. C'est donc à même ces récits que nous avons puisé pour présenter l'analyse du présent article. En parallèle à la réalisation des entretiens, nous avons tenu un journal de bord élaboré afin de consigner et d'alimenter nos réflexions sur notre propre expérience, ainsi que sur le phénomène.

Pour faire sens de l'expérience de recherche des participants et des dynamiques relationnelles et éthiques à l'œuvre, nous avons analysé leur parole en entretien ainsi que nos notes réflexives. À l'instar de Mekki-Berrada et ses collaborateurs (2001), nous avons également utilisé le processus de recherche (p. ex., le comportement des participants et leur façon de parler de leur expérience, l'analyse de notre contre-transfert de recherche, les transgressions du cadre, etc.) en tant que source précieuse d'informations. C'est en ce sens que la méfiance et la difficulté de se dévoiler de certains participants ont alimenté notre réflexion sur les considérations d'éthique relationnelle en jeu. Les demandes explicites formulées à la chercheuse qui dépassaient le cadre habituel de la recherche ont aussi nourri la réflexion sur les dynamiques relationnelles à l'œuvre. De plus, l'analyse de notre contre-transfert de recherche (Devereux, 1980) a constitué une source importante d'intuitions analytiques. En ce sens, des rencontres de supervision ont permis d'élaborer certaines réactions contre-transférentielles ainsi que les enjeux relationnels de nos rencontres avec les participants. D'ailleurs, au moment de réaliser ce projet, nous étions engagées dans un projet de recherche connexe auprès d'une population similaire. Ce projet ciblait quant à lui des

familles à statut migratoire précaire et visait à mieux comprendre leur expérience de soins en santé mentale jeunesse. Cette expérience préalable a permis de riches échanges au sein de notre équipe multidisciplinaire (ERIT). Nous reviendrons dans la section *Mise en lumière des présupposés* sur le rôle que la participation à cette autre étude a joué dans la réflexion ici présentée.

Analyse, rigueur et réflexivité

Comme suggéré par Smith et Osborn (2003), l'analyse préliminaire a débuté par une immersion dans les récits des participants par le biais de la transcription intégrale des entretiens. La relecture des notes d'entretien a également été effectuée aux étapes initiales de l'analyse. L'immersion dans les données était cruciale à ce stade afin de saisir en profondeur le sens et la portée des divers extraits, lesquels ont été annotés. Par la suite, les passages significatifs et porteurs de sens quant à nos questions de recherche ont été identifiés. Les extraits se rapportant à la manière dont les participants se liaient à la recherche, à leurs inquiétudes concernant le consentement, à l'enregistrement ou à la confidentialité ont été identifiés, et un code leur a été attribué. Les expressions d'inconfort ou de bien-être des participants ainsi que les commentaires concernant la relation avec l'intervieweuse ont aussi été codifiés. Ce processus a été répété pour chaque entrevue. Par la suite, les codes ont été regroupés et hiérarchisés en fonction de leurs significations et similarités pour donner lieu à l'identification de thèmes⁴ plus larges et inclusifs. À cette étape, les thèmes identifiés ont été mis en parallèle avec les concepts théoriques pertinents pouvant s'y rattacher, pour ainsi nourrir notre réflexion analytique (Smith et Osborn, 2003). L'analyse a également fait ressortir les convergences et les divergences entre les participants quant à leur expérience de recherche (Smith et Osborn, 2003). Les étapes finales d'analyse ont consisté en la mise en lien des différents thèmes émergents avec les réflexions analytiques quant au processus de recherche (recrutement, analyse des réactions contre-transférentielles, expérience de conflits éthiques, etc.). L'analyse fut le fruit d'une élaboration commune entre les auteures puisque diverses rencontres de discussion ont permis de donner forme aux résultats et d'en affiner la lecture. Par ailleurs, ce type d'espace réflexif entre chercheurs s'avère nécessaire pour assurer une certaine rigueur en recherche qualitative (Tracy, 2010). De plus, la qualité des recherches qualitatives inscrites dans un paradigme constructiviste repose également sur la mise en lumière des présupposés des chercheurs (Tracy, 2010).

4. L'emploi du mot « thème » correspond à la terminologie employée par Smith (2004), laquelle diffère de la nomenclature d'autres auteurs en recherches qualitatives.

Mise en lumière des présupposés

De fait, l'explicitation des présupposés du chercheur qualitatif quant à ses valeurs et inclinaisons par rapport au sujet de recherche répond à un impératif de sincérité et d'authenticité (Tracy, 2010). Puisque la présente analyse puise à même notre expérience de la recherche, la clarification de notre position initiale s'avère d'autant plus nécessaire.

Tel qu'évoqué plus haut, au moment de réaliser la présente recherche, nous étions également impliquées dans une autre étude visant à mieux comprendre l'expérience de soins en santé mentale jeunesse de familles à statut migratoire précaire. C'est cette expérience préalable qui nous a sensibilisées à la controverse éthique de la recherche auprès de cette population. Nous avons notamment développé une lucidité accrue de l'artificialité de la recherche et de son apparente futilité quant aux problèmes de vie concrets et souvent pressants auxquels font quotidiennement face les réfugiés. L'inconfort vécu relativement à notre demande et notre position asymétrique s'est vue renforcée par les défis rencontrés en cours de recrutement. D'ailleurs, les enjeux déjà à l'œuvre lors du recrutement, autant que les dynamiques de confiance/méfiance rencontrées dans la réalisation de nos projets précédents, ont accru notre désir de mieux comprendre les enjeux éthiques et relationnels associés aux disparités de pouvoir dans la recherche auprès de réfugiés. De plus, en tant que représentantes symboliques d'une société d'accueil dont les lois et institutions s'avèrent parfois hostiles envers les réfugiés, nous portions déjà une forme de culpabilité et d'impuissance, voire un sentiment de dette à l'endroit de nos sujets de recherche. Ce sentiment était d'ailleurs bien présent avant même d'entamer cette recherche. Notre contre-transfert de recherche et la consultation des écrits nous ont amenées à réfléchir à une forme de réciprocité envers nos participants, pour ainsi envisager l'expérience de recherche sous l'angle de l'échange, tel que compris par les théories anthropologiques du don. Si la nécessité de développer une compréhension plus fine des rapports éthiques et relationnels entre chercheurs et participants a nourri notre intérêt pour cette recherche, elle a également, par moments, bloqué notre pouvoir d'agir autant que notre réflexion.

Ainsi, nous avons entamé notre travail de terrain avec un sentiment de dette envers nos sujets, tout en étant à la recherche des formes de contre-dons possibles. Notre sentiment de dette résultait notamment de a) l'inégalité inévitable de pouvoir entre chercheurs et participants dits « vulnérables », b) de notre position sociale privilégiée en rapport à celle de nos sujets et c) de notre demande en elle-même. Bien entendu, nous allions inévitablement retirer un don de l'échange avec nos participants en actualisant notre démarche de recherche. Conséquemment, nous étions habitées de la nécessité de « rendre ». Nous étions d'ailleurs prêtes à

entrevoir autant la confirmation de nos inconforts éthiques que leur possible résolution. Dans la section qui suit, nous présenterons les extraits signifiants des récits que nous avons recueillis auprès des participants. Nous les mettrons en résonance avec les réflexions issues de notre expérience de recherche et avec les écrits ayant nourri l'analyse.

RÉSULTATS

Notre analyse nous a donc permis de comprendre plus en profondeur les significations de l'expérience de recherche des participants en tant que processus dynamique d'échange et de réciprocité, mais aussi de réparation, d'espoir et d'autoprotection. Nous examinerons pour commencer les motivations et significations derrière l'offre de paroles des participants.

L'offre de paroles et la responsabilité éthique de rendre

Dans un premier temps, le fait de participer à la recherche peut être compris sous l'angle du don. En effet, le participant puise sa parole à même son expérience intime (Métraux, 2011) afin de répondre à la demande du chercheur. Ainsi, on peut d'emblée entrevoir le don des participants comme étant offert au chercheur. C'est d'ailleurs le cas d'Eugène⁵, pour qui le simple fait de pouvoir apporter son aide à la chercheuse donne sens à sa participation :

Je suis satisfait de sentir que je te donne un coup de main dans l'entrevue. J'espère que ce sera satisfaisant pour tes conclusions, que ça aidera d'une certaine manière pour que ta recherche arrive à bon terme.⁶

Toutefois, pour plusieurs participants, la portée de leur don dépasse le contexte immédiat de la recherche. Ainsi, le don de participation n'est pas nécessairement dédié directement à la chercheuse, mais plutôt offert dans le but d'apporter une contribution à l'avancement des connaissances. C'est d'ailleurs ce qui anime Alina pour qui coopérer à la recherche en général revêt une signification particulière. Avant d'être exilée au Canada, elle travaillait dans le domaine de la recherche scientifique. D'ailleurs, elle souhaitait ultimement entreprendre des études afin de pouvoir réintégrer ce secteur d'emploi. Pour Alina, le fait de prendre part à un projet de recherche lui permettait de retisser un lien autour de cet intérêt et d'y contribuer :

J'aime participer à des projets de recherche parce que, dans ma formation, je faisais de la recherche dans mon pays, dans un département de

5. Les pseudonymes employés sont fictifs pour conserver la confidentialité des participants.

6. Au besoin, la ponctuation des extraits a été légèrement modifiée afin d'en faciliter la lecture.

Enjeux éthiques en recherche auprès des réfugiés

recherche. J'aime participer à des recherches. [...] Faire évoluer les recherches, c'est ça mon souci.

Pour d'autres participants, le don de leurs paroles est offert en guise de reconnaissance, sous forme de contre-don. C'est précisément le cas d'Ali, qui souhaite exprimer sa gratitude envers sa travailleuse sociale (Jade). Néanmoins conscient que sa participation à l'étude demeure confidentielle, Ali a tout de même accepté de prendre part à l'entretien en reconnaissance du lien de confiance qui l'unit à son intervenante. D'ailleurs, c'est par cette gratitude que l'apport à la recherche d'Ali prend son sens :

Je n'aime pas trop m'exposer ou bien trop pavaner, mais vu du... le temps que Jade a pris, qu'elle prend, et tout ça... elle a vu que ça pouvait vous aider dans vos recherches... Parce que moi elle sait que je suis le genre de personne qui ne contourne pas pour dire quelque chose. Je préfère dire ce qui est là. Donc, elle m'a dit que ça devait vous aider dans votre thèse de doctorat, dans vos études et tout ça, c'est pour ça que j'ai accepté. Sans ça je..., elle connaît, il y a beaucoup de choses qu'elle a déjà proposées je dis... je refuse. Parce qu'à un moment je ne voudrais pas me retrouver un jour, je suis en train de marcher et les gens se moquent de moi et tout ça. C'est ce qui fait que c'est difficile que j'aborde même des gens quoi.

Néanmoins, les paroles d'Ali évoquent en quoi la participation à la recherche est exigeante pour lui. Ses propos laissent transparaître une certaine méfiance et le désir de préserver son expérience intime dans la sphère privée. Cet enjeu de confiance sera d'ailleurs abordé plus loin par la parole d'autres participants qui partagent une expérience similaire.

Finalement, pour une majorité des participants, le don de leur participation n'est pas offert directement à la chercheuse ou pour la science, mais bien à leurs semblables de la communauté réfugiée. En ce sens, le sentiment d'être utile à autrui grâce à la recherche peut être signifiant et permettre de retrouver un pouvoir d'agir et un sentiment d'appartenance. C'est le cas d'Omaïra qui se sent particulièrement solidaire à la cause des réfugiés :

C'est pour ça que j'ai accepté de participer... Parce que c'est une façon d'en aider d'autres. On est tous différents et on a des raisons différentes pour lesquelles on est ici. On n'est pas tous ici pour la même raison, mais on cherche tous à essayer de se lever doucement, doucement et que notre vie soit réussie.

Que la participation soit dédiée à la chercheuse elle-même, à la connaissance ou encore à la communauté réfugiée, cette participation représente une forme de don, laquelle nous place dans une exigence de contre-don (Bourgeois-Guérin, 2012). Ainsi, les témoignages de souffrance

impliqueraient une demande (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016) qui peut être comprise comme un appel au contre-don. En effet, les théories de l'échange suggèrent que tout don génère une dette et appelle implicitement au retour du don (Mauss, 1923-1924). Ce contre-don prend notamment forme dans la responsabilité du chercheur de mener à bien son projet, de le diffuser et d'en maximiser la portée auprès des communautés qu'il vise. On peut réfléchir cette responsabilité éthique encore plus loin, soit le devoir de rendre un récit qui crée un sens (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016), de démontrer la richesse des paroles des participants et de dénoncer les injustices qui affectent cette parole (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Notre responsabilité éthique est également de ne pas déformer cette parole, la minimiser ou la désincarner (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). La sollicitude est donc de mise dans l'accueil de la parole des participants, laquelle est d'ailleurs susceptible d'incarner une forme de contre-don. Cet aspect sera approfondi dans la prochaine section.

La dette et le contre-don

L'entretien de recherche ne se résumerait donc pas à la demande du chercheur et représenterait également une forme de contre-don au participant (Bourgeois-Guérin, 2012). Bien que le chercheur sollicite la parole du participant, il lui offre aussi un espace pour la déployer, l'accueillir et la reconnaître. L'entretien peut ainsi représenter un lieu d'écoute que les sujets peuvent investir de plusieurs façons (Bourgeois-Guérin, 2012). D'ailleurs, plusieurs des participants ont évoqué que l'entretien leur a offert un espace d'échange où ils se sont sentis entendus, où ils ont pu soulever certaines questions ainsi qu'exprimer colères et frustrations. Certains participants ont aussi mentionné qu'ils n'avaient jamais auparavant été accompagnés dans l'exploration des recoins plus sombres de leur expérience. À cet effet, Nadia rapporte en quoi l'espace de parole unique de la recherche lui a permis de se sentir comprise :

C'est complexe et c'est parce qu'on a perdu notre appartenance [...]. C'est seulement nous et on va chercher une certaine intégration dans ce pays, mais quand on parle avec la famille, ils ne comprennent pas, ne comprennent pas. Avec les personnes qui habitent ici, ils ne comprennent pas. Avec les personnes de là-bas, ils ne comprennent pas. Alors, c'est pour ça, je trouve magnifique que je puisse parler, je ne sais pas. Et je pense que tu comprends plus parce que tu fais la recherche de ça, mais je ne cherche pas à ce que tu me donnes une psychothérapie, mais beaucoup pouvoir parler. Oui.

Plus tard dans son récit, Nadia ajoute que l'entretien lui a permis de comprendre certaines expériences jusque-là difficiles à intégrer. En effet, le partage d'un sens peut permettre la sortie de l'absurde et un premier

rétablissement du lien social (Rousseau, 2000). Ici, ce lien passe par la qualité de l'écoute et de l'accueil offert à Nadia.

De manière similaire, pour Lupita, le témoignage de son expérience en entretien aurait eu un effet vitalisant. Elle dira qu'au long de la rencontre elle a pu mieux comprendre ses difficultés pour ainsi communiquer ses besoins à ses intervenants. D'ailleurs, lors de notre deuxième rencontre, Lupita nous mentionne qu'elle a discuté de nos échanges avec sa travailleuse sociale :

Je lui ai dit [...] qu'on avait pris rendez-vous, que j'étais venue au CLSC et comment vous vous appelez. Je lui ai dit : « On a vraiment bien discuté avec elle... J'étais vraiment éveillée et j'étais contente. J'ai beaucoup parlé avec elle et j'ai partagé avec elle mes soucis que j'ai dans le cœur... »

La parole de Lupita met en lumière la fonction revigorante du partage. Pour d'autres, c'est la fonction cathartique de la parole qui soulage. C'est le cas d'Omar qui a été victime de torture dans son pays d'origine :

Chaque fois que je parle de mon expérience, c'est comme si je diminuais un peu en colère. Le problème, c'est que je ne parle pas de mon expérience à n'importe qui. Donc, chaque fois que je parle, si j'ai quelque chose dans le cœur qui me gêne et que je sors ça de mon cœur, c'est comme si tout était fini, libéré [en ajoutant un geste qui évoque la libération].

En se libérant d'une expérience souffrante, Omar se voit délesté d'une part de sa colère. Le témoignage d'Omar comme les derniers extraits suggèrent que le sens donné à la recherche dépasse l'horizon du don. En effet, les participants révèlent qu'ils puisent à même l'entretien et le lien à la chercheuse pour répondre à leurs besoins personnels. Leur participation semble justifiée en partie par l'espoir que la recherche leur soit également profitable, par le biais des bienfaits de la rencontre et de l'espace de parole. Plusieurs participants comme Omar, Lupita et Nadia ont effectivement verbalisé en quoi la rencontre de recherche leur avait été bénéfique.

En outre, Ali nous précise que ses « paroles précieuses » (Métraux, 2011) ne peuvent trouver voix que dans des espaces sacrés. À cet effet, Métraux mentionne que la préservation des sphères sacrées, notamment en reconnaissant le droit au silence des personnes qui se confient, constitue un remède aux maladies du lien⁷. D'ailleurs, la dynamique parole/silence est nécessairement à l'œuvre dans la rencontre de

7. Métraux (2011) réfère à l'appellation « maladie du lien » pour évoquer les situations de souffrance sociale souvent vécues par les réfugiés. La torture vécue par Omar peut notamment être comprise ainsi.

recherche et appelle à la diligence du chercheur pour ne pas forcer une parole et ainsi faire violence.

Don et autoprotection : la valeur éthique du silence

C'est d'ailleurs de manière explicite que certains participants nomment leur besoin de silence. Ce silence peut permettre au participant de se protéger d'un dévoilement non désiré, souvent quant aux expériences trop intimes ou mortifères. C'est le cas de Lupita qui exprime librement son besoin de silence en entrevue. En effet, cette participante a été arrêtée et détenue à l'arrivée au pays. Cette arrestation a été une expérience très humiliante, comme en témoignent ses larmes lorsqu'elle évoque l'épisode. Quand la chercheuse souhaite explorer davantage son vécu de l'arrestation, Lupita fixe la limite qu'elle ne souhaite pas franchir :

- I.⁸ : Aujourd'hui quand vous parlez de l'arrestation, qu'est-ce que ça vous fait?
- P. : De l'arrestation? Vraiment je ne veux même pas en parler, parce que ça me fait mal.
- I. : Ça fait trop mal...
- P. : Oui, ça me fait mal. Vraiment.
- I. : D'accord, on n'en parlera pas.
- P. : Je n'aime pas vraiment ça, je n'ai pas aimé...

Si l'entretien de recherche est susceptible de réactiver la détresse, il peut aussi contribuer à la mettre en sens ou encore à retisser un lien social autour (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). En effet, le fait d'exprimer un besoin de silence et qu'il soit reconnu peut contribuer à restaurer le sentiment d'intégrité souvent détruit par les expériences traumatiques. Le silence peut donc être compris comme une stratégie d'autoprotection et d'autodétermination.

Si la nécessité du silence s'impose en tant que stratégie de préservation pour certains participants, elle peut aussi témoigner de la méfiance que d'autres ressentent envers la recherche. Cette méfiance doit être comprise à la lumière du vécu unique des réfugiés. En effet, à l'issue d'un parcours migratoire complexe, privés de leurs repères sociaux et culturels habituels, les réfugiés peuvent se questionner sur l'indépendance institutionnelle et politique des chercheurs. D'ailleurs, le fait que certains entretiens aient eu lieu dans un établissement public du réseau de la santé a pu semer le doute dans l'esprit des participants quant aux rôles et allégeances des chercheuses. De plus, la notion même de liberté d'expression est inhabituelle pour certains réfugiés. Dans ce contexte, le silence et la méfiance deviennent une question de survie. Notre rencontre

8. Dans les extraits présentés dans ce format, les lettres I. et P. réfèrent aux interventions de l'intervieweuse (I) et de la participante (P).

avec Manuel permet d'illustrer les risques de la parole et l'impératif de certains silences :

Parler va me tuer. Quand les mots sont dans ma bouche, c'est dangereux. C'est normal que je ne vous dise pas tout. Je ne suis pas méchant, mais si vous saviez ce que j'ai vécu, vous aussi vous ne diriez pas tout. Je pourrais vous dire mon histoire. Je comprends les questions, mais je me garde une réserve.⁹

Le contenu particulièrement mortifère de notre rencontre avec Manuel nous a considérablement ébranlées. Notre contre-transfert est potentiellement le reflet d'une charge traumatique, laquelle est susceptible d'être transmise par la voie du récit (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). C'est d'ailleurs dans un lien de relative méfiance que Manuel investit l'espace de recherche. Par exemple, Manuel a refusé l'enregistrement et a demandé de lire les notes d'entretien de l'intervieweuse, en exigeant que certains passages soient effacés. Ceux-ci concernaient principalement son histoire pré-migratoire et sa vision des structures d'accueil dédiées aux réfugiés au Canada. Dans cet exemple, la parole n'est plus chargée de sa valence réparatrice et semble plutôt refléter une expérience négative, voire traumatique. Dans ces circonstances où le participant vit potentiellement une forme de retraumatisation, le respect du droit au silence est primordial. En plus, le chercheur doit réfléchir sa posture et la dynamique relationnelle qui se produit afin d'éviter de reproduire une forme de souffrance sociale à même l'entretien de recherche. Dans ces conditions, la protection des participants et la recherche de leur bien-être ont toujours prévalu sur la cueillette de matériel¹⁰.

Ainsi, nous avons délicatement exploré la méfiance de Manuel en entrevue et lui avons rappelé sa liberté de mettre fin à l'entretien ou à la recherche si la situation s'avérait trop inconfortable. Manuel a néanmoins réitéré son désir de témoigner, sous ses conditions, et malgré la méfiance qui l'habitait. Il demeure difficile de trouver un sens à la participation de Manuel, car nous n'avons pas pu obtenir sa parole sur celle-ci, ce qui est aussi révélateur de sa méfiance. Cependant, puisque le récit de Manuel contenait de multiples références à son histoire traumatique, nous pouvons supposer le besoin de se délester d'une part de souffrance en la partageant. Cette interprétation nous permettrait également d'expliquer l'amplitude de nos réactions contre-transférentielles à la suite de l'entretien. D'autre part, il est aussi possible que Manuel ait accepté de

9. Cet extrait est tiré des notes manuscrites de la chercheuse puisque cet entretien n'a pas été enregistré à la demande du participant.

10. Cette priorisation du bien-être du participant sur la cueillette de données peut, par exemple, impliquer, selon les besoins du participant et la situation, de réviser le consentement, mettre fin à l'entretien, rediriger l'entretien vers l'exploration des forces et de la résilience, explorer le vécu du participant quant à son expérience de l'entretien, etc.

poursuivre l'entretien parce que nous lui avons permis de poser les conditions de son dévoilement. Il a ainsi pu taire des aspects de son récit et censurer certaines traces de son témoignage. Le silence autant que la censure deviennent ici des stratégies d'autodétermination et d'autoprotection qui peuvent être comprises relativement aux droits qui ont été bafoués en période prémigratoire.

C'est entre autres en écho au besoin d'autodétermination que certains participants apprécient la liberté qui leur est octroyée dans l'entretien de recherche. Certains d'entre eux utilisent cette liberté pour aménager le format de l'entretien afin d'y trouver un relatif sentiment de sécurité. Certains choisissent de refuser l'enregistrement pour éviter de reproduire des situations vécues dans le passé, comme le climat interrogatoire de l'audience pour la demande d'asile. D'autres acceptent de se livrer uniquement dans l'anonymat le plus complet possible. Finalement, des participants refusent de répondre à certaines questions ou encore de donner certaines informations, telles que le pays d'origine. Si certains participants semblent à l'aise d'instaurer les limites de leur dévoilement, d'autres, comme Fiona, peinent à mettre en mots leur inconfort. L'échange qui suit en témoigne :

- I. : Vous dites que vous ne vous sentez pas confortable avec l'enregistrement?
 P. : Oui, mais c'est correct.
 I. : Pouvez-vous m'en dire plus?
 P. : Oh non l'enregistrement, je n'avais jamais fait ça avant que vous veniez la dernière fois, mais c'est correct, pas de problème.
 I. : Et la dernière fois, comment avez-vous vécu le fait d'être enregistrée?
 P. : Mmmm...
 I. : Est-ce que ça s'est bien passé pour vous?
 P. : Oui [Rire de la participante]
 I. : Pas vraiment?
 P. : Oui, mais ça ne dérange pas, je n'ai rien à cacher.
 I. : Humm vous savez que tout est confidentiel par contre...

Nous nous sommes longuement questionnées sur la réaction de Fiona. Au moment de l'entretien, nous avons jugé adéquat de faire confiance au consentement de la participante à l'enregistrement, malgré un certain flou par rapport à son vécu. Notre décision peut toutefois être remise en question. On ignore si la réaction de Fiona témoigne de l'aspect inusité de l'enregistrement ou si elle éprouve un réel malaise qu'elle n'ose pas verbaliser. En ce sens, l'enregistrement pourrait éveiller certaines craintes, notamment en regard à la confidentialité et aux conséquences possibles si son témoignage était mal utilisé. Ainsi, si certains participants semblent retrouver une forme de pouvoir d'agir dans l'instauration de limites en entretien ou en empruntant la voie du silence, notre échange avec Fiona met également en lumière l'asymétrie des rapports chercheur-participant.

Ce constat met en évidence la nécessité de la réflexivité et d'un sens accru de l'éthique relationnelle chez le chercheur.

L'attente d'un contre-don : les demandes des participants

Finalement, notre sensibilité éthique peut être mise à l'épreuve dans les situations qui font ressortir l'asymétrie des rapports. Cette disparité est d'ailleurs susceptible de nourrir le sentiment de dette. Tel que souligné plus haut, certains participants peuvent offrir leur contribution dans l'attente (consciente ou non) d'un contre-don concret de la part du chercheur ou la recherche d'un bénéfice personnel, plutôt que par désir de donner. C'est précisément le cas pour Olivia qui nous a demandé si nous avions un travail à lui offrir. La question d'Olivia laisse transparaître l'artificialité de la recherche par rapport aux problèmes concrets auxquels doivent faire face les réfugiés au quotidien. À cet effet, Mekki-Berrada et ses collaborateurs (2001) remarquent que certains réfugiés jugent les bénéfices indirects de la recherche non prioritaires et inutiles, précisément dans le contexte où leurs besoins personnels plus immédiats ne peuvent être satisfaits.

Ce type de demandes de la part des participants peuvent être déstabilisantes pour le chercheur, en raison des enjeux éthiques et relationnels qu'elles soulèvent. Ces demandes forcent le chercheur à se questionner sur son rôle et ses limites relativement aux participants. À cet effet, Opsal et ses collaborateurs (2016) prônent une forme de réciprocité dans la recherche. Cela peut parfois passer par la réponse à certaines demandes, quand cela est possible et approprié. C'est d'ailleurs cette approche qui a guidé la plupart de nos interactions. Par exemple, une de nos participantes (Fatima) souhaitait entreprendre une formation afin de devenir infirmière. Elle cherchait donc à acquérir de l'expérience en tant que bénévole en milieu hospitalier. Lors de notre deuxième entretien, Fatima souhaitait que nous l'informions sur les démarches à entreprendre pour s'impliquer bénévolement. Nous avons donc consenti à cette demande, en prenant le temps de naviguer sur Internet avec elle, à la recherche des informations susceptibles de concrétiser son projet de vie.

Au-delà de l'aide concrète qu'il peut apporter aux participants, le chercheur peut également représenter une ressource dans les moments d'adversité. Ce fut le cas pour Omaira qui nous a contactées en situation de crise, lorsque sa demande d'asile a été refusée. Elle nous a appelées en pleurs, à la recherche d'aide juridique. Nous avons donc recherché pour elle des ressources destinées aux demandeurs d'asile déboutés.

Finalement, les participants peuvent également investir le chercheur sur les plans personnel et relationnel. Ce fut le cas pour Lupita qui a plusieurs fois formulé explicitement son désir de se lier d'amitié avec l'intervieweuse. Eugène a pour sa part formulé le souhait d'entretenir des

échanges téléphoniques avec l'intervieweuse. Dans ces deux cas, on peut comprendre le désir des participants de briser la solitude ou de recréer des liens sociaux en entretenant une relation avec la chercheuse. Tout en explorant auprès des participants la signification de leur demande, les limites personnelles, mais aussi professionnelles de la chercheuse ont été exposées. Cela aura notamment permis à Lupita de s'ouvrir sur certaines de ses déceptions et frustrations dans ses interactions sociales au Canada.

Somme toute, l'expérience de recherche peut symboliser un don, un désir de lien, une occasion de soulagement ou l'affirmation d'un besoin d'autodétermination. Ce vécu doit être compris dans ses aspects dynamiques, changeants, et par l'entremise de ses significations potentielles multiples. L'expérience de recherche peut témoigner du rapport mouvant que les participants entretiennent quant à leur propre expérience, autant que de leur ambivalence à la partager. Ils peuvent ainsi faire l'expérience de différents besoins simultanés : se livrer, être soulagé, être compris, se lier ou encore se protéger. Cela doit être compris à la lumière des dynamiques complexes d'oppression, souvent traumatiques, vécues par les réfugiés.

DISCUSSION

C'est par la parole de nos sujets, mais également de notre vécu et d'écrits que nous avons tenté d'élaborer une compréhension de la signification de l'expérience de recherche des participants ainsi que des enjeux relationnels et éthiques qui s'y rattachent.

En effet, sans être égalitaires, les liens qui se tissent entre participants réfugiés et chercheurs peuvent être compris en tant qu'échange. D'ailleurs, pour Métraux (2011), une première solution à la souffrance passe par le rétablissement du lien social, lequel peut être tissé dans l'espace de recherche (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Pour certains, le sens de la recherche peut résider en partie dans le désir de répondre à des intérêts personnels (p. ex., briser l'isolement, partager sa souffrance, obtenir une aide concrète), mais peut aussi être compris comme une tentative de reconstruction du lien social (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). À l'instar de Mekki-Berrada et ses collaborateurs (2001), nous avons constaté qu'une partie des participants semblent réticents à tisser de nouveaux liens. Dans ce cas, l'entretien de recherche, teinté de méfiance, paraît à l'image des liens brisés qui demandent réparation. En toile de fond de ces différentes façons d'investir la recherche se dessine un contrat implicite d'échange.

Par l'offre des « paroles précieuses » (Métraux, 2011) du participant, souvent puisées à même son expérience souffrante, le chercheur est appelé à s'investir en tant que personne humaine dans la relation. À

l'opposé, tenir à conserver une distance professionnelle empêchant l'autre d'être reconnu (Michaud Labonté, 2012) serait susceptible d'amplifier l'inégalité des rapports. Ainsi, le chercheur a la responsabilité, dans la mesure du possible, d'accueillir l'expérience souffrante du participant pour que cette dernière soit entendue, soit plus signifiante, vivante et, potentiellement, pour qu'elle s'estompe graduellement (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016).

En plus d'appeler à une sollicitude authentique, le don que le participant puise en sa parole précieuse entraîne une forme de dette (Bourgeois-Guérin, 2012). Certains participants semblent avoir bénéficié de la recherche et paraissent donc avoir reçu une forme de contre-don, que ce soit par une écoute empathique ou la réponse à certaines demandes concrètes des participants. Enfin, le contre-don peut aussi prendre forme indirectement, par un don remis non pas aux participants directement, mais plutôt à la communauté réfugiée, avec les retombées de la recherche ou l'engagement des chercheurs en faveur des demandeurs d'asile.

Lorsqu'il est impossible d'actualiser concrètement un contre-don, Métraux (2011) suggère la voie de la reconnaissance, tel que l'élabore Ricœur (2005). Cette voie de la reconnaissance honore la vulnérabilité et la précarité partagées entre le chercheur et le participant. Elle implique la reconnaissance de notre propre impuissance face à l'autre, de notre insuffisance et de notre ignorance. En ce sens, le chercheur prend contact avec sa propre vulnérabilité, ce qui peut permettre à la réciprocité de s'établir. D'ailleurs, une certaine équité entre chercheur et participant ne pourrait être établie que par la reconnaissance de la fragilité qu'ils partagent (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Cette reconnaissance est susceptible de générer capabilité et réciprocité. Elle serait en conséquence la pierre angulaire de la thérapeutique du lien social (Michaud Labonté, 2012), voire de l'éthique relationnelle en recherche. L'éthique relationnelle se lie d'ailleurs à l'éthique du soin en ce sens où elle valorise le respect mutuel, la dignité et la connexion intime nécessaires entre investigateur et investigué (Tracy, 2010).

Néanmoins, en tant que chercheur, notre désir du bien peut aussi devenir une tache aveugle, précisément dans le contexte de la recherche auprès d'individus ayant subi de la violence organisée. Nous devons en effet reconnaître notre insuffisance, mais également notre responsabilité envers eux. C'est ce qu'évoquent Rousseau et Kirmayer (2010) en rappelant que nous bénéficions d'une affiliation à certaines institutions oppressantes à l'endroit des réfugiés, de laquelle nous retirons aussi des bénéfices. Cette affiliation institutionnelle ne peut être totalement séparée d'une forme de responsabilité morale. C'est précisément cette posture

paradoxe et inconfortable chez le chercheur qui peut l'amener à investir sa recherche de manière défensive ou encore à fléchir à des aspects de son contre-transfert en abandonnant ses recherches. En matière de reconnaissance, c'est sans doute cette part de l'expérience qui est la plus difficile à concevoir. Pourtant, ce n'est qu'à partir de la pleine reconnaissance de notre position ambiguë, insuffisante et paradoxale qu'une posture éthique est susceptible d'émerger.

CONCLUSION ET IMPLICATIONS

À l'issue de cette démarche, nous pouvons de nouveau nous interroger sur la pertinence éthique de la recherche auprès de réfugiés. Loin de clore le débat, notre réflexion nous permet néanmoins d'offrir un éclairage nuancé sur la valeur éthique de cette recherche. Le fait de comprendre la dynamique de recherche sous l'angle des théories anthropologiques de l'échange nous permet d'être plus lucides quant à ce qui se joue au plan éthique entre chercheurs et participants. Cela peut aiguïser la pensée des chercheurs souhaitant s'investir auprès des populations réfugiées.

Notre réflexion soulève aussi l'amplitude de cet investissement, ses richesses autant que ses défis. Nous insistons également sur la nécessité de puiser à même notre impuissance, notre insuffisance et notre vulnérabilité pour établir une réciprocité authentique avec les participants. Force est de reconnaître que cette recherche est susceptible de nous bouleverser et de nous déstabiliser (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Le sentiment de dette parfois à l'origine de nos démarches peut obstruer notre vue, en occultant la reconnaissance nécessaire de la violence qui accompagne parfois nos démarches. En guise de conclusion, nous pouvons nous inspirer des paroles d'Hannah Arendt, elle-même réfugiée aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Dans *Condition de l'homme moderne*, la philosophe nous interpelle quant à la nécessité de la réflexion, qui doit précéder et accompagner tout agir : « Ce que je propose est [...] très simple : rien de plus que penser ce que nous faisons! » (Arendt, 1983, p. 38). Penser le don et la dette aura ainsi été pour nous une façon de tendre vers une posture de recherche éthique, dont l'actualisation sera toujours à poursuivre.

RÉFÉRENCES

- Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne*. Paris, France : Pocket.
- Bourgeois-Guérin, É. (2012). *Entre l'advenu et le devenir, la vie suite au génocide : Vers une compréhension dynamique de l'expérience d'hommes rwandais* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal, Canada. Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/5127>
- Bourgeois-Guérin, V. et Beaudoin, S. (2016). La place de l'éthique dans l'interprétation de la souffrance en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 35(2), 23-44.

Enjeux éthiques en recherche auprès des réfugiés

- Caldairou-Bessette, P., Vachon, M., Bélanger-Dumontier, G. et Rousseau, C. (2017). La réflexivité nécessaire à l'éthique en recherche : l'expérience d'un projet qualitatif en santé mentale jeunesse auprès de réfugiés. *Recherches qualitatives*, 36(2), 29-51.
- Cleveland, J. (2016). Directives en matière d'éthique de la recherche auprès de personnes en situation de migration forcée. *Ébauche pour fins de commentaires*. Document inédit.
- Cleveland, J. et Rousseau, C. (2012). Mental health impact of detention and temporary status for refugee claimants under Bill C-31. *Canadian Medical Association Journal*, 184(15), 1663-1664. doi : 10.1503/cmaj.120282
- de Coulon, G. (2012). « Métraux, J.-C. (2011). La migration comme métaphore ». Compte rendu d'ouvrages. Récupéré de <http://www.ethnographiques.org/2012/deCoulon>.
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, France : Flammarion.
- Dyregrov, K., Dyregrov, A. et Raundalen, M. (2000). Refugee families' experience of research participation. *Journal of Traumatic Stress*, 13(3), 413-426. doi : 10.1023/a:1007777006605
- Eatough, V. et Smith, J. A. (2012). Interpretative phenomenological analysis. Dans C. Willig et W. Stainton-Rogers (dir.), *The SAGE handbook of qualitative research in psychology* (p. 179-194). Los Angeles, CA : Sage.
- Fazel, M., Reed, R. V., Panter-Brick, C. et Stein, A. (2012). Mental health of displaced and refugee children resettled in high-income countries: risk and protective factors. *The Lancet*, 379(9812), 266-282. doi : 10.1016/s0140-6736(11)60051-2.
- Godelier, M. (1996). L'énigme du don. Paris, France : Fayard.
- Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche (GER). (2016). *Piloter l'éthique de la recherche humaine*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada. Récupéré de <http://www.pre.ethics.gc.ca/eng/index>.
- Guba, E. G. et Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of qualitative research* (p. 105-117). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2016). *Global trends: Forced Displacement in 2015*. Rapport récupéré de <http://www.unhcr.org/576408cd7>.
- Kleinman, A. et Kleinman, J. (1997). The appeal of experience; The dismay of images: Cultural appropriations of suffering in our times. Dans A. Kleinman, V. Das et M. Lock (dir.), *Social suffering* (p. 1-24). Berkeley, CA : University of California Press.
- Macklin, R. (2003). Bioethics, vulnerability, and protection. *Bioethics*, 17(5-6), 472-486. doi : 10.1111/1467-8519.00362
- Mauss, M. (1923-1924). Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année Sociologique*, 1(2).
- Mekki-Berrada, A., Rousseau, C. et Bertot, J. (2001). Research on refugees : Means of transmitting suffering and forging social bonds. *International Journal of Mental Health*, 30(2), 41-57.
- Métraux, J.-C. (2011). *La migration comme métaphore*. Paris, France : La Dispute.
- Michaud Labonté, T. (2012). *La migration comme métaphore* [Note de lecture]. *Alterstice*, 2(1), 109-114.
- Opsal, T., Wolgemuth, J., Cross, J., Kaanta, T., Dickmann, E., Colomer, S. et Erdil-Moody, Z. (2016). "There are no known benefits..." Considering the risk/benefit ratio of qualitative research. *Qualitative Health Research*, 26(8), 1137-1150. doi : 10.1177/1049732315580109
- Ponterotto, J. G. (2005). Qualitative research in counseling psychology: A primer on research paradigms and philosophy of science. *Journal of Counseling Psychology*, 52(2), 126-136.
- Ricœur, P. (2005). *Parcours de la reconnaissance*. Paris, France : Gallimard.
- Rousseau, C. (2000). Les réfugiés à notre porte : violence organisée et souffrance sociale. *Criminologie*, 33(1), 185-201. doi : 10.7202/004743ar
- Rousseau, C. et Kirmayer, L. J. (2010). From complicity to advocacy : The necessity of refugee research. *The American Journal of Bioethics*, 10(2), 65-67.
- Smith, J. A. (2004). Reflecting on the development of interpretative phenomenological analysis and its contribution to qualitative research in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 1(1), 39-54.

- Smith, J. A. et Osborn, M. (2003). Interpretative phenomenological analysis. Dans J. A. Smith (dir.), *Qualitative psychology : A practical guide to research methods* (p. 51-80). Londres, Royaume-Uni : Sage.
- Tracy, S. J. (2010). Qualitative quality: Eight "Big-Tent" criteria for excellent qualitative research. *Qualitative Inquiry*, 16(10), 837-851. doi : 10.1177/1077800410383121
- Vervliet, M., Rousseau, C., Broekaert, E. et Derluyn, I. (2015). Multilayered ethics in research involving unaccompanied refugee minors. *Journal of Refugee Studies*, 28(4), 468-485. doi : 10.1093/jrs/feu039
- Zion, D., Briskman, L. et Loff, B. (2010a). Response to open peer commentaries on "Returning to history: The ethics of researching asylum seeker health in Australia". *The American Journal of Bioethics*, 10(2), W6-W7.
- Zion, D., Briskman, L. et Loff, B. (2010b). Returning to history: The ethics of researching asylum seeker health in Australia. *The American Journal of Bioethics*, 10(2), 48-56.

RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est de nourrir la réflexion autour de l'éthique relationnelle en recherche auprès des réfugiés. La discussion s'étaye sur l'analyse du discours de réfugiés rencontrés dans le cadre d'une étude plus vaste sur l'expérience vécue de réfugiés québécois, dans une perspective phénoménologique. Dans le contexte de cette étude, les participants ont notamment été questionnés sur leur expérience de recherche. L'interprétation suggérée est croisée à l'analyse intersubjective des dynamiques à l'œuvre dans les rencontres. L'analyse fait ressortir les dynamiques d'échange et la valeur de l'autoprotection au sein des entretiens. L'interprétation est articulée à la lumière des notions de réciprocité, de réflexivité et d'équité.

MOTS CLÉS

réfugié, demandeur d'asile, éthique, recherche qualitative, réflexivité

ABSTRACT

The purpose of this article is to initiate a discussion on the relational ethics for research involving refugees. The reflection is based on the analysis of the discourses of refugees' who took part in a larger study on the lived experience of being a refugee in Quebec, in a phenomenological perspective. In the context of that study, participants were questioned about their experience of taking part in the research project. The final interpretation is integrated to an intersubjective analysis of the dynamics between the researcher and the participants. The analysis reveals various forms of exchange that occur during research interviews as well as the value of self-protection. The interpretation is then discussed in relation to the notions of reciprocity, reflexivity and equity.

KEYWORDS

refugee, asylum seeker, ethics, qualitative research, reflexivity
